

DIRECTION DE LA MER DE LA MARTINIQUE
Bld Chevalier Sainte-Marthe
B.P. 620
97261 Fort de France Cédex



**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE
(AOT) DU DOMAINE PUBLIC MARITIME DE LA MARTINIQUE**

Rayer la mention inutile :

- 1ère demande
- ~~demande de modification~~
- ~~renouvellement (n° du précédent arrêté) :~~

Références

- code général de la propriété des personnes publiques : articles L. 2122-1 à L. 2122-4 et suivants :
- code de l'environnement : articles L 321-9, L. 414-4 et R 414-19 (21°)

1. IDENTIFICATION DU PÉTITIONNAIRE :

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Ville : Code postal :

Profession /Raison sociale :

Téléphone : Email :

Si la demande est faite au nom d'une société : Collectivité Territoriale de Martinique

Nom de la société :

Siège social : Rue Gaston DEFERRE CS30137 97201 Fort de France

Référence immatriculation R.C.S. ou n° SIRET :
(joindre un k-bis)

Téléphone : 0596596300 Télécopie : 05 96 72 68 10

Représentant de la société : Mr Alfred MARIE JEANNE

Identité de la personne responsable : Roxanne ALBERT

Adresse de messagerie : Roxanne.albert@collectivitedemartinique.mq

Téléphone : 06 96 26 11 82

2. TYPE D'USAGE DU DPM (cocher) :

- Δ - Activités nautiques (parc aquatique)...
- Δ - Mouillages (corps-mort)
- Δ - ponton - plateforme flottante - lift
- Δ - Autres types d'AOT

3. LOCALISATION ET LIEU D'INSTALLATION :

Commune : Vauclain lieu-dit : (joindre un extrait de carte situation) Baie des Mulet

4. CARACTÉRISTIQUES ET NATURE DES ÉQUIPEMENTS SUR LE DPM

Destination de l'installation :

Aménagement de l'ALST (10 abris pêcheurs, 1 bloc sanitaires, 2 états de vert, 1 halle de ramassage et reconstruction de 2 appartements).

Lift :

Longueur Largeur
Surface occupée sur le plan d'eau (L x l) :
Coordonnées GPS en WGS84 au format degré et millième de minute : (XX° XX.XXX')
Latitude : ° / ./ ' N Longitude : ° / ./ ' O

Ponton, plateforme :

Longueur 25 ml Largeur 5 ml Ponton 1
Surface occupée sur le plan d'eau (L x l) : 125 m²
Coordonnées GPS en WGS84 au format degré et millième de minute : (XX° XX.XXX')
Latitude : 14° 34' 10,182" N Longitude : 60° 50' 49,772" O (Ponton 1)
Latitude : 14° 34' 11,338" N Longitude : 60° 50' 51,665" O (Ponton 2)
Ponton 2 Longueur 9 ml Largeur 3 ml
Surface : 27 m²

Corps-morts :

Nombre de corps morts sollicités :
Coordonnées GPS en WGS84 au format degré et millième de minute : (XX° XX.XXX')
Latitude : ° / ./ ' N Longitude : ° / ./ ' O
Latitude : ° / ./ ' N Longitude : ° / ./ ' O
Latitude : ° / ./ ' N Longitude : ° / ./ ' O

Parc Aquatique :

Longueur Largeur
Surface totale occupée sur le plan d'eau (L x l) :
Coordonnées GPS en WGS84 au format degré et millième de minute : (XX° XX.XXX')
Latitude : ° / ./ ' N Longitude : ° / ./ ' O
Latitude : ° / ./ ' N Longitude : ° / ./ ' O
Latitude : ° / ./ ' N Longitude : ° / ./ ' O
Latitude : ° / ./ ' N Longitude : ° / ./ ' O

NAVIRE :

Nom : Immatriculation :
Catégorie : voilier ○ bateau à moteur ○ Autre (préciser) ○

5 - PIÈCES A JOINDRE A LA DEMANDE :

- Copie d'un titre de navigation (*carte de circulation ou acte de francisation*)
- Copie de l'attestation d'assurance
- Pour un renouvellement copie de l'AOT initiale

A Le
Pour le Président du Conseil Exécutif de la
Collectivité Territoriale de Martinique
Signature et Cachet
Le Conseil Exécutif
Daniel MARIE-SAINTE

- 8 NOV. 2019

Paiement de la redevance : Le simple fait d'obtenir une autorisation engage le demandeur au paiement de la redevance qui lui sera réclamée directement par les Finances Publiques. Cette redevance sera due même s'il n'est pas fait usage de l'autorisation